

La valeur d'un plan d'aménagement forestier

Pourquoi possède-t-on des boisés? Pour certains, c'est à des fins récréatives : ils aiment faire des randonnées ou skier sur leurs terres, et observer la faune qui y vit. D'autres désirent laisser un héritage à leurs enfants ou petits-enfants, ou encore utiliser leur boisé pour produire du bois de chauffage ou du sirop d'érable. On tire habituellement un revenu régulier ou périodique de la vente de billes. Mais le plus souvent, c'est pour plusieurs de ces utilisations qu'on possède un boisé.

Quels que soient vos motifs, vous aurez de meilleures chances d'en retirer les avantages désirés si vous gérez correctement votre boisé. Une bonne planification, qui comprend un plan d'aménagement forestier, vous aidera à organiser vos ressources, à clarifier vos objectifs pour le boisé et à vous assurer que vous atteindrez les objectifs que vous vous êtes fixés.

Un plan d'aménagement forestier vous sert à planifier vos activités dans le boisé. Il prouve également que vous prenez au sérieux votre rôle de propriétaire et de gestionnaire, car il reflète vos intérêts personnels, correspond à vos aptitudes et à vos ressources, appuie vos objectifs financiers et vous aide à atteindre vos objectifs. Ce n'est ni une science, ni un objet d'étude mais plutôt un processus qui intègre tous les principes, pratiques et techniques nécessaires pour bien prendre soin de votre boisé.

La planification qui vous mènera à établir votre plan d'aménagement forestier n'est ni compliquée, ni chère. Il s'agit d'un processus simple dirigé par vous, le propriétaire. Avant tout, vous devez cerner vos objectifs d'aménagement du boisé. Voulez-vous l'utiliser comme source de revenus ou à titre d'abri fiscal? Ou plutôt pour des motifs écologiques,

comme protéger et préserver l'habitat faunique ou augmenter la diversité des espèces vivant sur vos terres? Il se peut qu'un ruisseau traverse vos terres; voulez-vous stabiliser les sols pour préserver l'habitat des poissons? Ou préférez-vous simplement préserver des terres boisées luxuriantes et saines afin d'en apprécier toute la beauté?





les 5 à 10 prochaines années : c'est là votre plan d'aménagement forestier. Ce plan peut être informel, et n'énoncer que vos objectifs et comment vous comptez les atteindre, ou plus formel : il comporte alors ces mêmes renseignements, mais donne de plus amples détails (objectifs et activités précis, ainsi que les coûts et les revenus prévus). C'est généralement pour dresser l'inventaire forestier qu'il est recommandé de faire appel à un forestier professionnel. Il se peut que votre association locale de propriétaires de boisés offre ce service; elle devrait au moins pouvoir vous orienter vers des experts-conseil compétents ou les agences gouvernementales pertinentes.

Un bon plan ne signifie pas obligatoirement d'aménager chaque hectare du boisé pour un usage précis, mais plutôt de gérer vos terres dans leur ensemble afin d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés. Le plan établit un processus clair qui vous permettra d'aménager certaines zones du boisé pour la récolte de bois (tout en préservant la beauté des lieux) alors qu'ailleurs, les pratiques d'aménagement viseront la préservation de l'habitat faunique.

Lorsque vous avez établi vos objectifs de planification, vous dressez un inventaire de votre boisé pour établir précisément les ressources dont vous disposez. Cet inventaire décrit les diverses essences, les volumes de bois, les types de sol, les habitats fauniques, les ruisseaux, les chemins et sentiers et les autres éléments, selon vos objectifs. Ces renseignements vous servent ensuite à déterminer la meilleure façon d'atteindre vos objectifs en créant un programme d'activités pour

Lorsque votre plan d'aménagement est terminé, n'oubliez pas qu'il s'agit d'un document dynamique. Vos objectifs peuvent changer, votre boisé peut subir des modifications environnementales ou même une catastrophe naturelle, ou la situation économique peut vous pousser à modifier votre plan d'affaires. Il vous suffira de mettre en œuvre votre plan, de le revoir régulièrement et de le modifier au besoin.

Un plan complet d'aménagement forestier n'est certes pas quelque chose qu'on griffonne au verso d'un bout de papier ... mais vous pouvez commencer par là! Si vous vous souciez de votre boisé, reprenez ce bout de papier, asseyez-vous, dressez la liste de vos objectifs et ainsi, commencez à gérer sagement votre boisé.

Ces renseignements ont été fournis par l'Initiative stratégique sur les boisés privés, un partenariat entre le Réseau canadien de forêts modèles et la Fédération canadienne des propriétaires de boisés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites suivants : www.woodlotscanada.ca ou www.modelforest.net.